

## Constitution de la 5ème République

### Article 2

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la "Marseillaise".

La devise de la République est "Liberté, Egalité, Fraternité".

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006527453&cidTexte=LEGITEXT000006071194&dateTexte=19950805>

### Le drapeau tricolore



### La Marseillaise

#### REFRAIN

Aux armes, citoyens !  
Formez vos bataillons !  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur...  
Abreuve nos sillons !

#### COUPLETS

I

Allons ! Enfants de la Patrie !  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,

L'étendard sanglant est levé ! (Bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes

REFRAIN

[...]

Source : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/dossier-historique-la-marseillaise/les-paroles-de-la-marseillaise>

## Le bonnet phrygien



## Marianne



cle



## La devise



**Legifrance**.gouv.fr

LE SERVICE PUBLIC DE LA DIFFUSION DU DROIT

## Les euros français



## Le coq



Le sceau de l'État



Le faisceau de licteur

